

Intervention de l'URIOPSS Centre pour les Rencontres régionales consacrées au Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale,

Orléans le 24 septembre 2013

Le réseau Uniopss / Uriopss a salué l'adoption de ce plan, auquel nous nous sommes attachés à contribuer. Certes, des inquiétudes persistent quant à sa mise en œuvre en l'absence d'une loi de programmation. En effet, de fortes incertitudes demeurent en matière de financement de ces actions. Mais nous pouvons aujourd'hui saluer la volonté politique d'une mise en œuvre appuyée au niveau territorial, dont témoigne cette journée.

Une vision transversale de la question sociale soutenue par les associations

Ce plan propose une vision transversale de la question sociale partagée par les associations regroupées au sein de l'URIOPSS et du Collectif ALERTE.

La diversité des actions et des dispositifs que ce plan recouvre - et dans lesquels les associations sont très intégrées - rend indispensable le fameux décloisonnement des politiques publiques.

En effet, trop d'usagers se retrouvent à la frontière de différents dispositifs, orientés par défaut, ou en situation de rupture d'accompagnement. Certains ont déjà été cités par Monsieur Chérèque, comme les jeunes sans revenus, les familles monoparentales, les personnes sous main de justice, les personnes sans abri. Mais pour souligner la transversalité de ce plan on peut également citer :

- Les jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance,
- Les mineurs isolés étrangers,
- Les demandeurs d'asile et personnes déboutées du droit d'asile (que l'on retrouve en hébergement d'urgence),
- Les personnes handicapées vieillissantes (que l'on retrouve en pension de famille),
- Les personnes présentant des troubles psychiques.

Il faut une application volontariste du plan notamment sur :

- la fin de l'hébergement d'urgence au thermomètre,
- l'aide alimentaire,
- une réelle prise en compte des femmes isolées avec des enfants de moins de trois ans,
- sur le soutien à la protection juridique des majeurs.

A cet égard, on peut souligner que les thèmes retenus pour l'après-midi sont assez transversaux mais ne traitent que peu des questions de santé

L'enjeu est donc la mise en œuvre effective, dans nos territoires, des orientations du plan. Mon intervention s'attachera, dans le temps qui m'est imparti, à faire une proposition en matière d'animation de la mise en œuvre de ce plan, en vue de favoriser la mobilisation des acteurs de la région et de développer une méthodologie adaptée pour la mise en œuvre concertée des actions prioritaires pour notre région.

Une nécessaire mobilisation de l'ensemble des acteurs et personnes concernées, dans le cadre d'une animation renouvelée

Il s'agit de mobiliser l'ensemble des acteurs : services de l'Etat (cohésion sociale, Education nationale, notamment ...) mais aussi l'ARS, les collectivités locales, les associations, les bailleurs (saluer les travaux engagés avec l'USH), et les représentants des personnes concernées. La participation organisée des bénéficiaires aux stratégies d'accompagnement qui les concernent est en effet essentielle.

Cette large mobilisation doit contribuer au **décloisonnement des politiques sociales**

Cette mobilisation, pour établir la confiance, devrait se fonder sur la participation des différents acteurs, mais aussi sur des phases de concertations et de consultations.

Cette animation doit s'articuler entre le niveau régional et les départements pour être un véritable appui à **la territorialisation de l'application du plan**

Cette animation renouvelée doit permettre d'établir :

- une connaissance partagée des besoins,
- de fixer les orientations prioritaires,
- et d'accompagner les acteurs de terrain dans la mise en œuvre effective de ces orientations.

Diagnostics partagés

Cette animation doit permettre d'établir aux niveaux régional et départemental de véritables diagnostics partagés, à partir des regards croisés des différentes autorités (et pas seulement le regard de l'autorité compétente sur tel ou tel dispositif), et des représentants des acteurs et des usagers. **Il s'agit d'améliorer très significativement la connaissance des besoins de la population et des dispositifs existants.** Nous avons fait conjointement avec la FNARS des propositions en ce sens à la DRJSCS pour ses champs de compétence. Par ailleurs, des travaux ambitieux sont engagés notamment par l'ARS, il y a aujourd'hui une opportunité pour faire converger ces travaux au bénéfice du parcours des personnes. *L'enjeu est ici*

d'établir, au niveau local, la stratégie d'adaptation des dispositifs aux besoins des personnes, dans un cadre clair et connu de l'ensemble des acteurs.

Plan d'actions et accompagnement des associations

Cette animation régionale et départementale devrait aboutir à des programmes d'actions, pour ne pas se réduire à des réunions d'information.

A partir du diagnostic partagé, à partir des orientations des différents acteurs institutionnels, il est indispensable de :

- **définir les priorités d'actions**
- **et d'accompagner les associations, leurs dispositifs (établissements et services) et les professionnels dans leurs adaptations aux besoins**, adaptations qui peuvent impliquer de profondes restructurations.

Les orientations politiques ont profondément évolué ces dernières années sans qu'aucun accompagnement des associations comme des travailleurs sociaux ne soit orchestré. Il s'agit de notre point de vue d'un enjeu majeur pour la réussite du Plan. Nous avons, en tant qu'Union et Fédération, à jouer notre rôle en la matière, mais nous avons aussi besoin d'être soutenu dans ces missions.

Les associations, pour réagir aux propos de Monsieur Chérèque, ne sont pas de simples opérateurs, mais des acteurs ressources sur leurs territoires, et l'animation rigoureuse de ce partenariat peut offrir de réelles opportunités et permettre concrètement de décroiser les politiques publiques.